



Comité spécial d'administration départemental

21 mars 2023

COMPTE RENDU

Lecture des déclarations préalables de la FSU (voir sur notre site), de FO, du SGEN et de l'UNSA.

I. Réponses et précisions apportées par la DASEN suite aux différentes déclarations.

La DASEN rappelle que les conditions de préparation de rentrée sont équivalentes à celle de l'an dernier. La dotation globale du département a augmenté en fonction des effectifs. Le calcul des dotations des établissements prend en compte les effectifs, l'IPS (indice de position sociale) et la présence ou pas de dispositifs particuliers dans l'établissement. Ce qui signifie que, à effectifs équivalents, les dotations sont différentes.

Les postes partagés sont normaux car cela correspond à la réalité de notre département : on a beaucoup de petites structures ce qui entraîne des compléments de service.

La FSU demande ce qu'il va se passer pour les contractuels en CDI en technologie. Ils risquent d'être loin ! Si leur complément de service est plus important en terme de quotité horaire, l'administration change leur résidence administrative afin qu'ils touchent moins de frais de déplacement or c'est une interprétation de la loi qui n'était pas prévue comme cela !

II. Berceaux CAPPEI 1^{er} degré

**CAPPEI : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive*

Les berceaux CAPPEI étaient présentés au CTA auparavant et on avait les documents avant.

Mme Bernery (FSU-Snuipp) demande les documents sur les berceaux CAPPEI en expliquant qu'ils étaient envoyés auparavant. Aucun document n'a été prévu par l'administration. Oralement Mme la DASEN énumère :

6 départs en berceaux CAPPEI.

5 berceaux CAPPEI dans le 1^{er} degré :

- ULIS de Ladoix-Serrigny
- UEAA La Trémouille
- ULIS Vignoles (troubles des fonctions cognitives = TFC)
- ULIS Précy-sous-Thil (TFC)
- ULIS Paul Langevin (TFC)

5 Berceaux CAPPEI 2nd degré :

- ULIS Dinet (Seurre) (TFC)
- ULIS Croix des Sarrasins (Auxonne) (TFC)
- ULIS Monge (TFC)
- IME Mosaïque à Dijon
- IME EHCO à Beaune (UEE à Monge)

La FSU signale qu'il n'y a que des départs sur les TFC et rien sur la grande difficulté scolaire. Il y a des freins à la candidature. Combien de réponses ont-été faites ? Pas de réponse de Mme la DASEN.

La FSU signale qu'on donne ensuite aux T1 des postes en ULIS.

La FSU demande combien de collègues ont passé le CAPPEI en candidats libres sur les postes d'ULIS.

Suite à une question de FO, Mme la DASEN précise que la réponse sera faite rapidement aux candidats qui ont postulé.

Il n'y a aucune formation en SEGPA, ni de formation des directeurs et directrices de SEGPA, or ils et elles sont souvent sans formation ! Seuls 2 sur 12 ont été formés ! Par ailleurs ces personnels ne sont plus du tout réunis : il n'y a plus d'échange or ils ne sont pas formés et ne se réunissent plus pour échanger ce qui est compliqué ! Ces réunions doivent se faire sur temps de travail.

Les enseignant·es exerçant en SEGPA demandent aussi à être réunis et à être formés.

La DASEN précise qu'il y aura 30 départs en CAPPEI :

10 en Côte-d'Or

10 en Saône et Loire

4 dans la Nièvre et 6 dans l'Yonne.

La FSU demande la répartition des candidatures H/F retenues en formation ?

III. Préparation de la rentrée 2023 dans les collèges de Côte-d'Or :

Interventions de la FSU sur la situation de nombreux collègues et collèges du département : Arnay-le-Duc, Auxonne, Monge Beaune, Brazey-en-Plaine, Chevigny-St-Sauveur, Carnot, Champollion, Dunant, Montchapet, Le Parc, Pardé, Rameau, Echenon, Fontaine-Française, Laignes, Marsannay-la-Côte, Mirebeau, Nuits-St-Georges, Recey-sur-Ource, Saulieu, Selongey, Semur-en-Auxois, Sombornon, Talant, Vitteaux.

La FSU a évoqué le dispositif relais du Parc qui pour le moment ne peut plus accueillir de nouveaux élèves, il y a des élèves en attente dans un certain nombre de collèges et de ce fait ils sont décrocheurs.

Vote défavorable unanime des organisations syndicales sur le tableau de la rentrée 2023 (créations, suppressions et compléments de service)

Pour rappel : 23 suppressions pour 17 créations soit un solde de – 6 postes et 151 compléments de service.

IV. Questions diverses de la FSU :

Informations sur l'enveloppe AED au niveau départemental :

2020 : 370.25

2021 : 407.75

2022 : 410.75 + 3 au titre du plan égalité des chances

1. Qu'en est-il du poste de coordonnateur de l'EREA de Beaune, transformé en poste de CPE sans information officielle ?

Auparavant un PE, personnel du 1er degré, était coordonnateur de l'EREA, c'est maintenant un CPE, donc un personnel du 2nd degré, cela n'est pas passé au CA et aucune publicité n'a été faite. Ce point devrait être passé à une instance académique.

2. Le demi-poste de l'unité des enfants du voyage aux Lentillères sera-t-il fermé à la rentrée prochaine ?

Oui, ce poste sera fermé l'an prochain. Les élèves seront mis dans les classes ordinaires de primaire. Ce poste a été retiré l'an dernier. Le travail a été engagé l'an dernier.

Mme la Secrétaire Générale se questionne sur le nombre d'élèves enfants du voyage qui relèvent du collège.

La FSU dénonce la suppression de ces dispositifs et les conditions d'inclusion de ces élèves dans les classes ordinaires à 30 et déclare que les petits n'iront plus à l'école.

3. Suite à la fermeture de classe relais du collège Pardé les enseignants de mathématiques et de Lettres concernés par la mesure de carte scolaire conserveront-ils leur ancienneté de poste s'ils arrivent sur les postes créés à Pardé ?

Oui. Les élues de la FSU sont intervenues sur le fait que sur les trois mesures de carte scolaire de Lettres modernes et de mathématiques prévues dans l'établissement, deux n'ont pas été évoquées au CA de l'établissement.

4. Y a-t-il eu des arrivées d'enfants allophones lors de ce premier trimestre 2023 ?

Oui, 142 élèves répartis : 13 en maternelle, 48 en LM, 39 en collège, 25 en lycée général et technologique et 17 en LP entre janvier et mars 2023. Les départs seront communiqués ultérieurement.

5. Nombre de notifications MDPH non honorées dans le département ?

95% des élèves accompagnés. 69 élèves sont en attente d'accompagnement.

37 sont mutualisés / 39 sont individuels.

668 AESH / 491.11 dotation. Des prises de poste sont prévues en avril.

Quelques collègues AESH sont en fin d'ASA (autorisation spéciale d'absence) et reviennent.

6. Bilan de l'implantation d'un poste de CPE au collège Malraux dans le cadre de la mixité sociale.

1 poste de CPE par département avait été créé en 2022 dans des établissements à IPS élevé pour l'accueil d'élèves boursiers dans ces établissements. Le but était de favoriser la mixité sociale. La FSU avait dénoncé l'implantation de ces créations en déclarant que c'était mettre des moyens où il n'y avait pas forcément beaucoup de besoins et que cela ne ferait pas venir les élèves boursiers. Des actions ont été conduites et/ou sont en cours. En Côte-d'Or, il avait été implanté au collège Malraux.

L'IA-IPR viendra faire un bilan la semaine prochaine. Mme la DASEN explique que ce poste a été implanté pour favoriser l'accueil des enfants et des dossiers de boursiers, renforce les liens avec les collèges d'accueil, réflexions sur ces partages, réflexions de groupes...

Mme la Dasen reconnaît qu'il n'y a pas eu énormément de demandes mais aucun chiffre n'est donné. La FSU déclare que cela n'a rien d'étonnant.

Ce compte-rendu a été réalisé par les représentantes de la FSU,
Christine Bidault, Isabelle Cheviet, Katia Rossetto et Carine Tourneur